



PROCÉDURE D'INSCRIPTION 2025-2026

Vous souhaitez inscrire votre (vos) enfant(s), dans notre école, pour la prochaine année scolaire et nous vous en remercions.

La procédure d'inscription à l'École Primaire se déroule comme suit :

- 1. **Le formulaire de souhait d'inscription** pour l'année suivante est disponible en ligne à partir du dernier samedi du mois d'octobre. L'enregistrement de votre souhait d'inscription s'effectue à la date de soumission du formulaire.
- 2. Réception par mail du dossier de demande d'inscription vers mi-décembre.

Au début de janvier, renvoi du dossier complet comprenant :

- le formulaire de demande d'inscription à nous faire parvenir <u>dûment complété</u> (la signature des deux parents est obligatoire).
- une photocopie du dernier bulletin scolaire.
- une composition de famille datant de moins de 6 mois (document officiel de la commune).
- pour les étrangers non européens, un document <u>signé par une autorité officielle</u> indiquant la validité du séjour en Belgique.
- 3. Réunion des nouveaux parents : le troisième samedi du mois de janvier, de 10h00 à 12h00. Pour les enfants rentrant à l'Internat, contactez le responsable via ce mail: internat@berlaymont.be.
- 4. Confirmations des inscriptions : dès que possible, au plus tard avant les vacances de printemps. Les critères de sélection sont les suivants : La présence de fratries (frères et sœurs déjà inscrits). La demande d'inscription de frères et sœurs simultanément. La disponibilité en internat. Les autres demandes seront mises sur liste d'attente. Elles seront confirmées au prorata des départs annoncés et places encore disponibles.

En cas de changement pour une entrée en P6 ou pour un redoublement en P5, la confirmation d'inscription ne pourra être dûment actée qu'après la réception des documents de changement d'école signés par la direction de l'école de départ.

Pour toute information, n'hésitez pas à visiter notre site (www.berlaymont.be).

A. Riga & B. Petriti

Véronique Deval

Administration & Secrétariat

Directrice EP Berlaymont